



Saint-Savin, le jeudi 12 mai 2022

**Mesdames et Messieurs les délégués
de la Commission Syndicale de la Vallée
de Saint-Savin**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la séance publique du conseil syndical qui se tiendra :

le jeudi 19 mai 2022 à 18h30

Mairie de Saint Savin - 2, place Duhourcau – 65400 SAINT SAVIN

Dans l'attente de nous retrouver à cette occasion, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président



Pierre CAPOU

ORDRE DU JOUR

- Présentation de la compétence gestion de la forêt indivise et question de sa récupération par la commission syndicale ;
- Projet de restructuration-réhabilitation du refuge Wallon-Marcadau : demande de subvention au titre du FNADT 2022 ;
- Demande subvention auprès du département des Hautes-Pyrénées pour une étude sur les investissements thermaux ;
- Reprise et réaffectation du commerce de M. Armessen à la Raillère, Cauterets ;
- Convention d'application de la charte du Parc national des Pyrénées ;
- Autorisation de travaux dans le commerce de Thierry Lardat à la Raillère, Cauterets ;
- Autorisation de travaux dans le restaurant le Royalty, galerie des œufs, Cauterets
- Autorisation de travaux par le RTM sur le plateau du Lisey, Cauterets ;
- Recrutement d'un stagiaire pour des suivis dans le cadre du dispositif Natura 2000 ;
- Bail de location-gérance pour la SARL « le refuge de Lucie et Julien » pour le refuge d'Estom ;
- Convention opération prévention montagne 2022 ;
- Subvention au club athlétique du Vignemale pour le trail des balcons de Cauterets ;
- Autorisation d'occupation du terrain indivis pour les 60 ans du PGHM au Clot, Cauterets ;

- Conventions de vente d'eau thermale à deux entreprises ;
- Questions diverses :
 - Travaux sur le mur de soutènement des griffons, Cauterets ;
 - Projet de restructuration-réhabilitation du refuge Wallon-Marcadau : Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre

Des questions complémentaires sont susceptibles d'être rajoutées à l'ordre du jour en fonction de l'avancement des dossiers, avec l'accord préalable du conseil en début de séance.